



No de résolution  
ou annotation

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
BAIE-COMEAU TENUE LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014, À 16 h 30, AU 19, AVENUE  
MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

**SONT PRÉSENTS :**

M.	Claude Martel	Maire
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
Mme	Karine Otis	Conseillère
Mme	Léa Thibault	Conseillère
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

**SONT ABSENTS :**

M.	Sébastien Langlois	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
Mme	Reina Savoie-Jourdain	Conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Lorna Pineault	Greffière

---

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, constatant quorum, ouvre la séance à 16 h 30.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par : la conseillère Léa Thibault  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

**3.1 Règlement 2014-854 modifiant le Règlement 87-152 concernant les  
branchements au système d'égout de la municipalité**

**Considérant que** le conseil municipal a adopté le 6 juillet 1987 le Règlement 87-152 concernant les branchements au système d'égout de la municipalité;

**Considérant qu'il** y a lieu d'apporter quelques modifications à ce règlement en regard avec les récentes modifications réglementaires adoptées par le gouvernement du Québec et applicables en matière de gestion des eaux pluviales;

**Considérant qu'un** avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance publique du conseil municipal tenue le 15 septembre 2014;

Rés. 2014-277



## Procès-verbal du conseil municipal de Baie-Comeau

**Considérant qu'**en conséquence, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**Rés. 2014-278**

Il est proposé par : la conseillère Karine Otis  
Appuyée par : la conseillère Carole Deschênes

D'approuver le Règlement 2014-854 modifiant le Règlement 87-152 concernant les branchements au système d'égout de la municipalité.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 4. AVIS DE MOTION

#### 4.1 Projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage

Le conseiller Yvon Boudreau renouvelle l'avis de motion à l'effet que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 2003-644 concernant le zonage. De plus, il demande dispense de lecture puisque copie du projet de règlement a été remise à chaque membre du conseil le 16 septembre 2014.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

### 6. FERMETURE DE LA SÉANCE

**Rés. 2014-279**

Il est proposé par : la conseillère Carole Deschênes  
Appuyée par : la conseillère Léa Thibault

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance soit et est levée, il est 16 h 45.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**CLAUDE MARTEL**  
**MAIRE**

---

**LORNA PINEAULT**  
**GREFFIÈRE**